

Les marchés en bref : le nom du nouveau président de la Réserve fédérale a été dévoilé

janvier 2026

Eric Morin, chef mondial de la recherche



Le président américain Donald Trump a annoncé son intention de nommer Kevin Warsh comme prochain président de la Réserve fédérale, sous réserve de la confirmation du Sénat, et M. Warsh devrait commencer son mandat en mai. Cette nomination ne signale pas un changement radical dans la conduite générale de la politique monétaire. Si M. Warsh est historiquement connu pour sa lutte contre l'inflation, ses récentes déclarations et actions publiques suggèrent un M. Warsh « réinventé ». Il s'est aligné sur les priorités de l'administration Trump, notamment en plaidant pour des taux d'intérêt plus bas, en critiquant les projections de la Réserve fédérale qui s'apparentent à la stagflation et en soutenant fermement la déréglementation. Ces positions, ainsi que sa conviction profonde que l'intelligence artificielle est une puissante force désinflationniste, laissent penser que la Réserve fédérale, sous sa direction, pourrait être légèrement plus accommodante que ne le prévoient actuellement les marchés à moyen terme.

Cette orientation sera probablement limitée par la perspective que ces gains de productivité soutiennent également une croissance économique tendancielle plus forte, restreignant ainsi la marge de manœuvre pour des baisses de taux. Il est important de noter que les décisions de politique monétaire sont prises collectivement par le FOMC (Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine), ce qui devrait contribuer à limiter toute influence politique excessive. Nous prévoyons également une augmentation du nombre de dissensions au sein du Comité fin 2026 et en 2027 en raison de l'incertitude persistante quant aux effets de l'intelligence artificielle et des politiques d'immigration sur l'offre de main-d'œuvre et la dynamique de l'inflation. Des désaccords internes plus marqués se traduiront probablement par une Réserve fédérale plus bruyante et une incertitude accrue quant à la politique monétaire.

Cela contribuera probablement à des pressions à la baisse sur les anticipations de taux directeurs, à des pressions à la hausse sur la prime de terme, à un abaissement de la courbe des taux et à des vents porteurs plus forts pour les actions. Les implications sur le marché des changes restent mitigées, même si nous continuons de nous attendre à une dépréciation modérée du dollar américain.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques. La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date du janvier 2026, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions. Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

^{MD}Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.